ANALYSE POTENTIEL DE MOBILITÉ SONERGIA

Préparation de votre plan de mobilité
Offres personnalisées pour vos collaborateurs

Octobre 2021





×

SOMMAIRE

><	Contexte et objectifs de l'étude	(p4-5)
X	Géolocalisation de vos collaborateurs	(p6-9)
\times	Potentiel d'utilisation des modes actifs (vélo/VAE/marche)	(p10-11)
\times	Potentiel d'utilisation des modes partagés (covoiturage/transports en commun)	(p12-15)
> <	Synthèse des potentiels de report modal	(p16-17)



Prochaines étapes



(p18)

CONTEXTE & OBJECTIFS DE L'ETUDE

- En France, 74% des actifs se rendent au travail chaque jour en voiture.

 Même pour les distances inférieures à 5km, l'utilisation de la voiture reste encore majoritaire.
- Plusieurs signes démontrent cependant une réelle évolution des pratiques : en 2020, l'utilisation du vélo pour les déplacements au quotidien progressé de près de 30% par rapport à 2019, tout comme les ventes de vélos à assistance électrique, et l'opération « Coup de pouce vélo » a aidé à réparer près de 2 millions de vélos en moins de 10 mois!
- Votre démarche actuelle renforce cette dynamique, et répond aux attentes de vos salariés: en France, 8 salariés sur 10 perçoivent l'écomobilité comme un sujet important. L'entreprise et les pouvoirs publics sont deux acteurs qui se doivent de s'engager sur ce sujet. Pour autant, 67% des salariés estiment que leur entreprise n'en fait pas assez.
 - Le plan de mobilité est le principal outil à disposition de l'entreprise pour accompagner cette évolution des pratiques.
- L'objectif de cette synthèse est de vous accompagner dans votre plan de mobilité, par un premier diagnostic permettant d'identifier les solutions de mobilité les plus adaptées pour vos salariés.
- À ce jour plus de 30 entreprises du territoire de la Métropole Aix-Marseille Provence ont pu bénéficier de ce type d'études, réalisées par le service « le conseil mobipro » de la Métropole Aix-Marseille-Provence

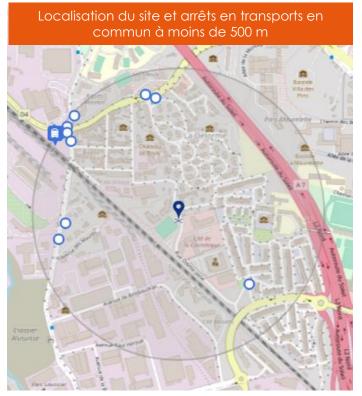




PÉRIMÈTRE & HYPOTHÈSES DE L'ÉTUDE SITE : CITE DE LA COSMETIQUE

Adresse du site	2, rue Odette Jasse 13015 Marseille
Effectif	88
Horaires de travail pris en compte	Matin : 9h Soir : 17h- 18h → 17h30

Le site est situé au nord-ouest de Marseille à proximité de la Gare Les Aygalades, accessible au nord et au sud via l'autoroute A7.







PÉRIMÈTRE & HYPOTHÈSES DE L'ÉTUDE SITE : BOULEVARD GAY LUSSAC

Adresse du site	29 boulevard Gay Lussac 13014 Marseille
Effectif	51
Horaires de travail pris en compte	Matin : 9h Soir : 17h- 18h → 17h30

Le site est situé à 1,3 kilomètres du site « Cité de la Cosmétique », accessible au nord et au sud via l'autoroute A7.

^{*} N.B : Pour ne pas fausser les statistiques, nous avons supprimé 3 adresses de collaborateurs résidant à plus de 200 km.









GÉOLOCALISATION DE VOS COLLABORATEURS SITE: CITE DE LA COSMETIQUE



LES COLLABORATEURS RÉSIDENT EN MOYENNE À

distance moyenne domicile-travail

COMMUNES	Nombre	%
MARSEILLE	60	68%
AIX-EN-PROVENCE	7	8%
VITROLLES	2	2%
LES PENNES MIRABEAU	2	2%
CHATEAUNEUF LES MARTIGUES	2	2%
15 AUTRES COMMUNES	15	17%

UNE ZONE DE RÉSIDENCE PRINCIPALE: MARSEILLE

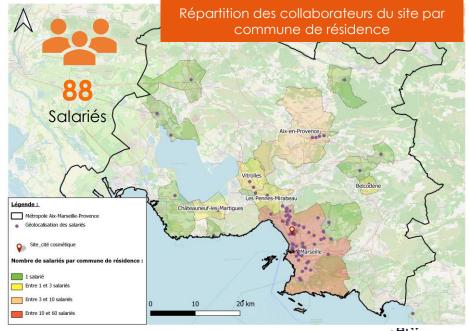
(68% des salariés)

EN DEHORS DE MARSEILLE, UNE DISPERSION IMPORTANTE DES DOMICILIATIONS

(salariés répartis sur 19 communes différentes)









GÉOLOCALISATION DE VOS COLLABORATEURS SITE: BOULEVARD GAY LUSSAC



LES COLLABORATEURS RÉSIDENT EN MOYENNE À

distance moyenne domicile-travail

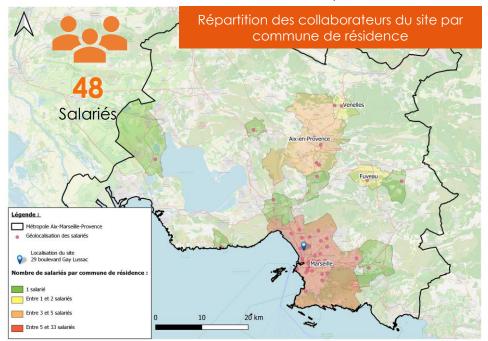
COMMUNES	Nombre	%
MARSEILLE	33	69%
AIX-EN-PROVENCE	2	4%
10 AUTRES COMMUNES	13	27%

UNE ZONE DE RÉSIDENCE PRINCIPALE : **MARSEILLE**

(69% des salariés)

EN DEHORS DE MARSEILLE, UNE DISPERSION IMPORTANTE DES DOMICILIATIONS

(salariés répartis sur 11 communes différentes)



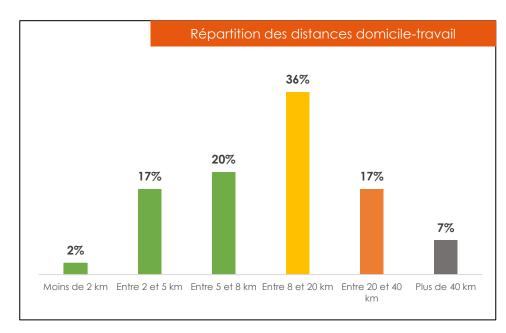






REPARTITION DE LA DISTANCE DOMICILE-TRAVAIL SITE : CITE DE LA COSMETIQUE

- La distance moyenne domicile-travail de vos collaborateurs (15km), est inférieure aux moyennes nationales (environ 14km) et métropolitaine (environ 22km).
- 39% de vos collaborateurs résident à moins de 8 km de leur lieu de travail.
 - Ces salariés représentent une cible réelle de report modal vers des modes de déplacements actifs (marche, vélo, vélo à assistance électrique), ou les transports en commun.
- 60% de vos collaborateurs résident à plus de 8 km de leur lieu de travail.
 - Pour eux le potentiel d'utilisation des **transports en commun** et du **covoiturage** sera étudié dans la suite du document
- Au regard du nombre de collaborateurs situés sur des moyennes et longues distances, le télétravail peut également représenter une solution pertinente pour limiter les déplacements domicile-travail.

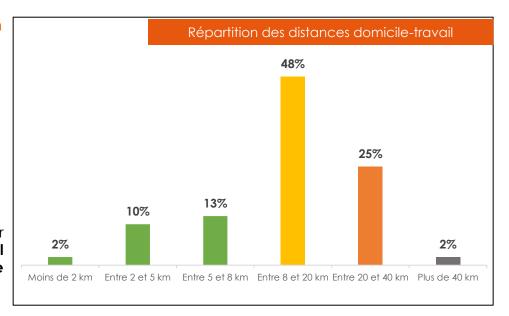






REPARTITION DE LA DISTANCE DOMICILE SITE : BOULEVARD GAY LUSSAC

- La distance moyenne domicile-travail de vos collaborateurs (15km), est inférieure aux moyennes nationales (environ 14km) et métropolitaine (environ 22km).
- 25% de vos collaborateurs résident à moins de 8 km de leur lieu de travail.
 - Ces salariés représentent une cible réelle de report modal vers des modes de déplacements actifs (marche, vélo, vélo à assistance électrique), ou les transports en commun.
- 75% de vos collaborateurs résident à plus de 8 km de leur lieu de travail.
 - Pour eux le potentiel d'utilisation des **transports en commun** et du **covoiturage** sera étudié dans la suite du document
- Au regard du nombre de collaborateurs situés sur des moyennes et longues distances, le télétravail peut également représenter une solution pertinente pour limiter les déplacements domicile-travail.







ZOOM SUR LE POTENTIEL D'UTILISATION DES MODES ACTIFS* SITE : CITE DE LA COSMETIQUE

- Le vélo est un allié incontournable pour l'environnement, votre santé et votre budget.
- Le vélo est une solution bénéfique pour l'environnement, mais aussi la santé et la productivité, à un coût très faible. Un utilisateur de vélo au quotidien gagne 2 ans d'espérance de vie et 6 à 9% de productivité au travail. Ce n'est pas tout: le budget transport pour 10km de trajet par jour équivaut à 100€ par an en vélo contre 1000 € en voiture personnelle.

CRITÈRES	Nb	%
Nombre d'employés situés à moins de 2 km et pour qui la marche à pied est pertinente.	2	2%
Nombre d'employés situés entre 2 et 5 km et pour qui la pratique du vélo classique est pertinente.	15	17%
Nombre d'employés situés entre 5 de 8 km et pour qui la pratique du vélo classique ou du vélo à assistance électrique (VAE) est pertinente.	18	20%

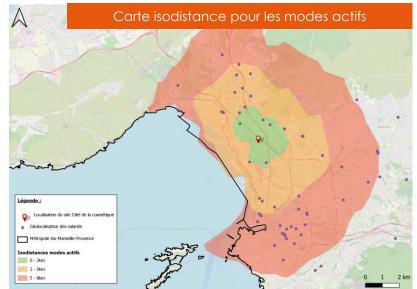
LES MODES ACTIFS* REPRÉSENTENT DONC UNE SOLUTION ADAPTÉE** POUR 39% DES COLLABORATEURS.

(*) Modes actifs: vélo, VAE, marche à pied, engins de déplacement personnel motorisé (EDPM)

(**) En termes de distance









ZOOM SUR LE POTENTIEL D'UTILISATION DES MODES ACTIFS* SITE : BOULEVARD GAY LUSSAC

- Le vélo est un allié incontournable pour l'environnement, votre santé et votre budget.
- Le vélo est une solution bénéfique pour l'environnement, mais aussi la santé et la productivité, à un coût très faible. Un utilisateur de vélo au quotidien gagne 2 ans d'espérance de vie et 6 à 9% de productivité au travail. Ce n'est pas tout: le budget transport pour 10km de trajet par jour équivaut à 100€ par an en vélo contre 1000 € en voiture personnelle.

CRITÈRES	Nb	%
Nombre d'employés situés à moins de 2 km et pour qui la marche à pied est pertinente.	1	2%
Nombre d'employés situés entre 2 et 5 km et pour qui la pratique du vélo classique est pertinente.	5	10%
Nombre d'employés situés entre 5 de 8 km et pour qui la pratique du vélo classique ou du vélo à assistance électrique (VAE) est pertinente.	6	13%

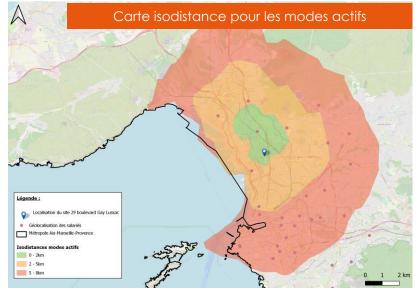
LES MODES ACTIFS* REPRÉSENTENT DONC UNE SOLUTION ADAPTÉE** POUR 25% DES COLLABORATEURS.

(*) Modes actifs: vélo, VAE, marche à pied, engins de déplacement personnel motorisé (EDPM)

(**) En termes de distance











POUR LES PLUS LONGUES DISTANCES, QUEL MODE UTILISER? SITE: CITE DE LA COSMETIQUE

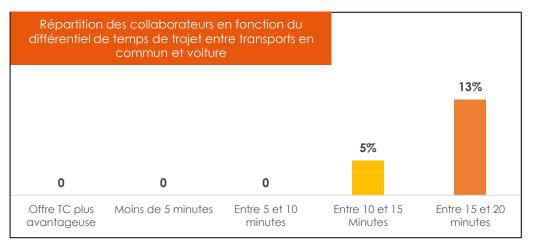
POUR 5% DES COLLABORATEURS, LE TEMPS DE TRAJET EN TRANSPORTS EN COMMUN N'EXCÈDE PAS 15 MINUTES DE PLUS QUE LE TEMPS DE TRAJET EN VOITURE.

- Ces collaborateurs pourraient être encouragés à tester les solutions de transports en commun, pour en évaluer les avantages potentiels (en termes de coûts, fatigue, stress, confort, dépendance aux embouteillages...)
- Pour les salariés pour lesquels une offre pertinente de transports en commun n'est pas disponible, des solutions telles que le covoiturage ou le télétravail sont à privilégier.

^{**} L'écart maximal de durée entre les trajets en voiture personnelle et en transport en commun retenu pour une offre« adaptée » est fixé à 15 minutes, afin de prendre en compte les temps nécessaires pour aller chercher son véhicule au départ et le stationner à l'arrivée à destination, non pris en compte par les calculateurs de temps de trajet.



CRITÈRES	NB	%
Nombre d'employés pour qui le nombre de ruptures en transports en commun est inférieur ou égal à 2	29	33%
Nombre d'employés pour qui le temps en transports en commun est inférieur ou égal au temps de trajet en voiture en heures de pointe, ou n'excède pas plus de 15 minutes supplémentaires.**	4	5%
Nombre total d'employés avec une offre en transports en commun adaptée (cumul des deux critères) ***	4	5%



^{*} Une offre est considérée comme « adaptée » si elle remplit les deux critères présentés dans le tableau.



POUR LES PLUS LONGUES DISTANCES, QUEL MODE UTILISER? SITE: BOULEVARD GAY LUSSAC

POUR 37% DES COLLABORATEURS, LE TEMPS DE TRAJET EN TRANSPORTS EN COMMUN N'EXCÈDE PAS 15 DE PLUS QUE LE TEMPS DE TRAJET EN VOITURE.

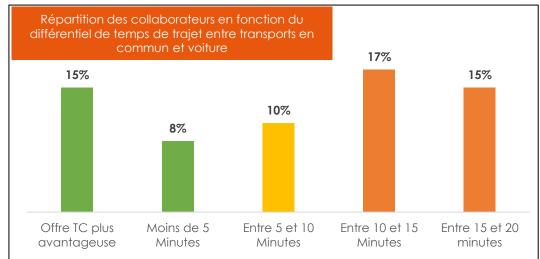
- Ces collaborateurs pourraient être encouragés à tester les solutions de transports en commun, pour en évaluer les avantages potentiels (en termes de coûts, fatigue, stress, confort, dépendance aux embouteillages...)
- Pour les salariés pour lesquels une offre pertinente de transports en commun n'est pas disponible, des solutions telles que le covoiturage ou le télétravail sont à privilégier.
- * Une offre est considérée comme « adaptée » si elle remplit les deux critères présentés dans le tableau.

^{**} L'écart maximal de durée entre les trajets en voiture personnelle et en transport en commun retenu pour une offre« adaptée » est fixé à 15 minutes, afin de prendre en compte les temps nécessaires pour aller chercher son véhicule au départ et le stationner à l'arrivée à destination, non pris en compte par les calculateurs de temps de trajet.





CRITÈRES	NB	%
Nombre d'employés pour qui le nombre de ruptures en transports en commun est inférieur ou égal à 2	16	33%
Nombre d'employés pour qui le temps en transports en commun est inférieur au temps de trajet en voiture en heures de pointe, ou n'excède pas plus de 15 minutes supplémentaires.**	18	37%
Nombre total d'employés avec une offre en transports en commun adaptée (cumul des deux critères) ***	18	37%



POTENTIEL DE COVOITURAGE DES SALARIÉS VIVANT À PLUS DE 8KM. SITE : CITE DE LA COSMETIQUE

- Le covoiturage peut représenter une alternative pertinente dans les trajets domicile-travail pour les salariés résidant à une distance du site supérieure à 8km.
- Tout en réduisant fortement le budget mobilité des collaborateurs, il permet de décongestionner les routes et de réduire le stress lié aux trajets.
 Une personne résidant à 20km de son lieu de travail peut économiser 2000€ par an en covoiturant 1 jour sur 2. (source ADEME)
- 53 collaborateurs rattachés au site Cité de la Cosmétique résident à plus de 8 km du site.

PARMI EUX,44 DISPOSENT D'OPPORTUNITÉS RÉELLES DE COVOITURAGE

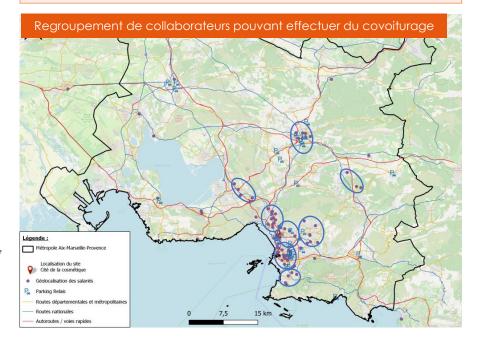
(soit 50% du total des collaborateurs résidant à plus de 8km du site)

* Nombre de collaborateurs résidant à plus de 8km du site et résidant à moins de 2km d'un autre collaborateur, selon les données LePilote ** Nombre de collaborateurs résidant à plus de 8km du site et résidant à moins de 2km de 3 autres collaborateurs, selon les données LePilote





CRITÈRES	NB	%
Nombre d'employés disposant d'au moins une solution de covoiturage interne*	44	50%
Nombre d'employés disposant d'au moins 3 solutions de covoiturage interne **	39	44%





POTENTIEL DE COVOITURAGE DES SALARIÉS VIVANT À PLUS DE 8KM. SITE : BOULEVARD GAY LUSSAC

- Le covoiturage peut représenter une alternative pertinente dans les trajets domicile-travail pour les salariés résidant à une distance du site supérieure à 8km.
- Tout en réduisant fortement le budget mobilité des **collaborateurs**, il permet de décongestionner les routes et de réduire le stress lié aux trajets.
 - Une personne résidant à 20km de son lieu de travail peut économiser 2000€ par an en covoiturant 1 jour sur 2. (source ADEME)
- 36 collaborateurs rattachés au site Boulevard Gay Lussac résident à plus de 8 km du site.

PARMI EUX, 29 DISPOSENT D'OPPORTUNITÉS RÉELLES DE COVOITURAGE

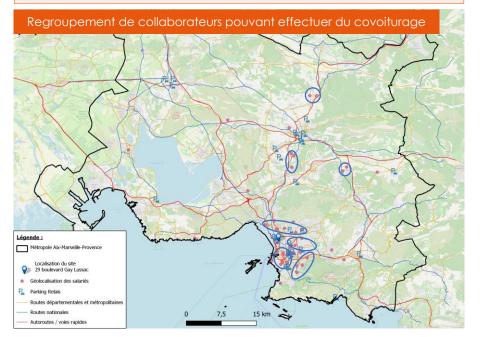
(soit 60% du total des collaborateurs résidant à plus de 8km du site)

^{*} Nombre de collaborateurs résidant à plus de 8km du site et résidant à moins de 2km d'un autre collaborateur, selon les données LePilote ** Nombre de collaborateurs résidant à plus de 8km du site et résidant à moins de 2km de 3 autres collaborateurs, selon les données LePilote





CRITÈRES	NB	%
Nombre d'employés disposant d'au moins une solution de covoiturage interne*	29	60%
Nombre d'employés disposant d'au moins 3 solutions de covoiturage interne **	20	42%

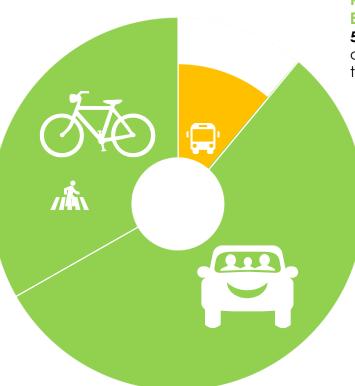




SYNTHÈSE DES POTENTIELS DE REPORT MODAL SITE : CITE DE LA COSMETIQUE

FAVORISER LA PRATIQUE DES MODES ACTIFS

39% des collaborateurs disposent d'une offre en modes actifs pertinente (vélo classique, vélo à assistance électrique ou marche)



RENFORCER L'USAGE DES TRANSPORTS EN COMMUN

5% des collaborateurs disposent actuellement d'une offre pertinente en transports en commun

DÉVELOPPER LE COVOITURAGE

50% des collaborateurs résidant à plus de 8km du site disposent d'au moins une solution pour covoiturer en interne

44% disposent d'au moins 3 solutions de covoiturage interne







SYNTHÈSE DES POTENTIELS DE REPORT MODAL SITE : BOULEVARD GAY LUSSAC

FAVORISER LA PRATIQUE DES MODES ACTIFS

25% des collaborateurs disposent d'une offre en modes actifs pertinente (vélo classique, vélo à assistance électrique ou marche)



RENFORCER L'USAGE DES TRANSPORTS EN COMMUN

37% des collaborateurs disposent actuellement d'une offre pertinente en transports en commun

DÉVELOPPER LE COVOITURAGE

50% des collaborateurs résidant à plus de 8km du site disposent d'au moins une solution pour covoiturer en interne

20% disposent d'au moins 3 solutions de covoiturage interne

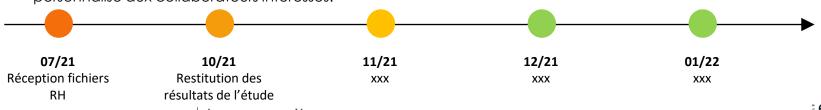




PROPOSITIONS DE PROCHAINES ETAPES

Afin de capitaliser sur les résultats de cette analyse, et accompagner votre plan de mobilité; nous vous proposons de:

- Communiquer auprès des collaborateurs : diffuser une synthèse des résultats d'analyse, annoncer la démarche de plan de mobilité
- Comprendre et quantifier les habitudes des collaborateurs : diffuser une enquête mobilité auprès des collaborateurs, pour mieux comprendre leurs déplacements actuels et leurs besoins
- Construire un plan d'actions : organiser un atelier mobilité avec les collaborateurs pour construire un plan d'actions
- Favoriser le covoiturage: évaluer la mise en place d'une plateforme de covoiturage, communiquer auprès des collaborateurs la carte des lieux d'habitation, diffuser les informations sur les équipages potentiels et sur les parkings-relais...
- Favoriser les modes actifs : organiser une animation pour présenter le service levélo+, proposer des reconnaissances de parcours à vélo sur le modèle des parcours « Cool we Go » de CANE, évaluer le Label Employeur Pro Vélo...
- Inciter à l'usage des transports en commun : organiser une animation sur site pour mieux informer les collaborateurs sur les solutions de transports en commun (avec la RTM et le conseil mobipro, levélo+), proposer du coaching personnalisé aux collaborateurs intéressés.







COMMENT FAVORISER LE COVOITURAGE ?

Au total, 65% des collaborateurs résidant à plus de 8km des sites disposent d'au moins une solution pour covoiturer en interne.

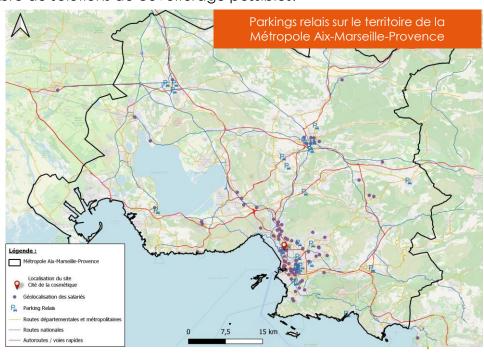
Le réseau de Parkings Relais peut également être utilisé par ces collaborateurs afin de capter d'autres covoitureurs sur leur trajet domicile-travail, et augmenter ainsi le nombre de solutions de covoiturage possibles.

Plusieurs solutions permettent également de favoriser la pratique du covoiturage; parmi ces solutions:

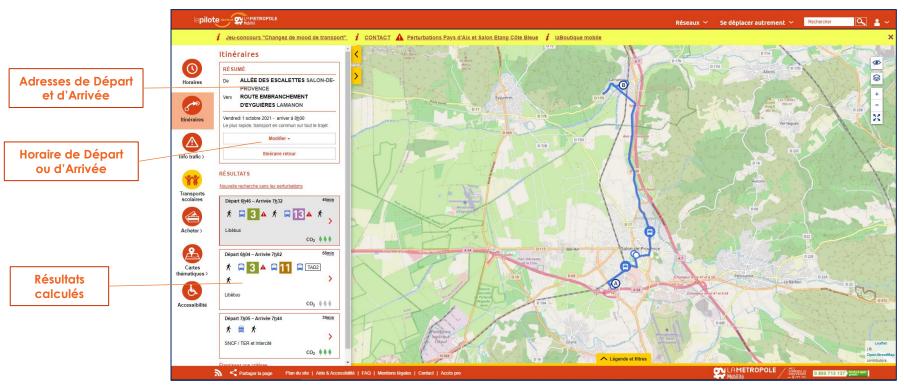
- L'utilisation d'une plateforme de covoiturage ouverte à des utilisateurs externes à l'entreprise mais parcourant les mêmes trajets peut permettre de multiplier les offres de trajet.
- La mise en place d'une « assurance retour » permet de favoriser l'utilisation du covoiturage en réduisant les appréhensions des utilisateurs
- Le « Forfait Mobilité Durable » (FMD) permet d'offrir des compensations financières aux collaborateurs utilisant le covoiturage *

^{*} mais également les modes actifs





EXEMPLE DE FEUILLE DE ROUTE











mobipro@ampmetropole.fr

Contact AMO ekodev

Mikael MOING 07 56 85 10 19 mmoing@ekodev.com

Yves DAUMAS 06 84 62 38 60 ydaumas@ekodev.com



